



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le mardi 2 juillet 2019



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mardi 2 juillet 2019

A31 bis : Mathieu Klein souligne les engagements pour le Nord Lorrain et l'espace central mais regrette vivement l'absence de positionnement pour le bassin de vie de Nancy

Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, a adressé ce mardi 2 juillet un courrier au Préfet de la Région Grand Est suite aux informations données le 28 juin par Élisabeth Borne, ministre des Transports, au sujet de l'A31 bis.

« Le projet vise à apporter des réponses à la saturation du trafic entre Toul et le Luxembourg et garantir une infrastructure performante et moderne à l'échelle du Sillon lorrain, indique Mathieu Klein. Je constate avec satisfaction l'avancée du dossier entre Bouxières-aux-Dames et la frontière luxembourgeoise. Sur ce tronçon, les études complémentaires seront conduites pour franchir une étape opérationnelle dès 2021 avec le lancement d'une enquête publique commune et l'inscription des financements dans les prochains Contrats de Plans État-Région.»

Le président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle relève toutefois que l'État ne s'engage sur ce dossier structurant qu'à hauteur de 300 M€ TTC. Le Nord Lorrain relèvera d'une concession privée et les collectivités locales partageront la coresponsabilité de trouver les 300 M€ restants pour boucler un plan de financement difficile à équilibrer.

« Je regrette vivement l'absence de positionnement pour le bassin de vie de Nancy et le choix de reporter les décisions à 2021. La nécessité d'agir pour nos concitoyens, nos entreprises et nos territoires est fondamentale pour l'ensemble du Sillon lorrain. Il m'apparaît indispensable que l'État précise à ce stade le tracé et les délais de réalisation de ce tronçon en cohérence avec les résultats de la

concertation. Tout comme il devra préciser le financement qu'il entend consacrer à ce tronçon pour le rendre opérationnel dans un délai raisonnable de 10 ans », observe le président du Département de Meurthe-et-Moselle.

Parallèlement, les acteurs de l'aménagement doivent maintenant s'engager à tout mettre en œuvre pour offrir des solutions de transport autres que la voiture individuelle. Les voies et les aires de stationnement réservées au covoiturage devront se développer ainsi que les parkings à proximité des gares ou des lignes de bus structurantes.

Et Mathieu Klein de conclure en rappelant « *les points sur lesquels l'ensemble des élus meurthe-et-mosellans se sont positionnés collectivement :*

- *dans un premier temps, des investissements indispensables en faveur de l'augmentation de capacité à 2x3 voies de l'A31, la poursuite de la protection contre les nuisances sonores et la reprise des échangeurs métropolitains,*
- *dans un second temps, l'étude des besoins réels d'aménagement routier entre Toul et Dieulouard. Le débat de l'A31bis s'inscrit dans une problématique plus large de mobilité où il faut renforcer les liaisons ferroviaires avec le Luxembourg, rendre à Nancy des liaisons directes avec le sud de la France et connecter les gares TER de Lorraine à la LGV en déménageant enfin la gare Lorraine TGV à Vandières.*

Enfin, il faut réduire le nombre de camions sur les routes. Le territoire pourrait par exemple expérimenter une taxe auprès des poids lourds qui traversent la Lorraine du Nord au Sud. Cette taxe permettrait d'inciter les entreprises de logistique à privilégier les infrastructures ferroviaires ou fluviales. »



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
☎ 03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58